

**Section de l'HERAULT**

**TEL/ 04-67-15-75-65**

**Port :06-11-60-25-67**

**DECLARATION IMINAIRE**

Nous sommes réunis en ce début septembre pour un CTPD de rentrée. A moins de vivre sur une île (et encore une île éloignée de tout moyen de communication!), tous autour de cette table; nous savons que nous traversons une période de crise financière particulièrement difficile. Notre Premier Ministre a d'ailleurs récemment présenté un plan d'austérité se traduisant par un milliard d'euros d'économies budgétaires et de recettes supplémentaires pour 2011 et de 11 milliards d'euros pour 2012.

Ce n'est pas rien !

Et en ce qui concerne les agents des Finances Publiques, nous allons encore une fois devoir montrer l'exemple! ...cela passera encore et toujours par un trop grand nombre de suppressions d'emplois et ses conséquences catastrophiques notamment d'un point de vue humain.

Force est de constater, au fil de nos rencontres avec les personnels de deux filières, que c'est la notion de malaise qui prévaut et il apparaît de façon très évidente que la notion de « gagnant – gagnant », expression chère à M. Parini et M. Rambal n'a pas le même écho, loin s'en faut pour l'ensemble des agents des trois catégories A, B, C- des deux filières.

La tenue prochaine des CAP locales Liste d'aptitude à Contrôleur et Inspecteur sera la première occasion de mettre en évidence de très notoires différences entre les agents des deux filières.

Ces changements ne seront pas sans conséquence sur les services et pour les personnels, notamment pour ceux de la Gestion Publique.

Ces différences vont d'ailleurs perdurer pendant la période dite de convergence, mais période que le syndicat FO- DGFIP tant au plan national que départemental utilisera pour que la définition du « gagnant – gagnant » aboutisse à une réalité objective sur le terrain au profit de tous les agents.

Les représentants FO- DGFIP-34 affirment qu' une majorité d' agents est inquiète de son devenir et ce ne sont pas les règles de gestion qui permettront de mener à bien –faute de moyens en effectifs ,l'exercice des missions.

Enfin, FO-DGFIP 34 continue à dénoncer le manque de dialogue social réel dans ce département.

Les derniers évènements lui donne encore malheureusement raison.

La Direction se permet de revenir sur des décisions souvent prises en CAP pourtant à leur initiative, et ce, sans en avertir les élus au préalable; ces derniers s'en sont d'ailleurs émus lors des CAP locales de début septembre.

Les dispositions relevant des CTPD, notamment en matière d'équipe de renfort, de leur fonctionnement, de leurs modalités de frais de déplacement, tout cela l'Administration locales le fait ou l'envisage sans en discuter avec les partenaires sociaux. Alors qui parle de dialogue social?

**Les agents ne sont pas des objets que l'on peut déplacer à sa guise selon l' envie du moment.**

**N'en déplaise à la Direction, les personnels ont des devoirs certes mais également des droits, et de part la conscience professionnelle dont ils font preuve méritent de votre part un peu plus de considération.**

**Et si les "cafouillages" se multiplient c'est soit la démonstration d'une mauvaise évaluation des tâches et missions ou tout simplement l'aveu d'un point de rupture atteint du fait des suppressions d'emplois.**